

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Approfondir les connaissances et offrir des repères aux professionnels qui rencontrent des femmes victimes de violence

DUREE

3 jours
21 heures de formation

PUBLIC CONCERNE

Tous professionnels du travail social, de la petite enfance, des services à la personne, de la justice, de l'animation et de l'éducation... amenés à rencontrer des femmes victimes de violences.

COMPETENCES VISEES

Connaître les différentes formes de violences faites aux femmes (focus sur les violences sexuelles et les violences conjugales)

Connaître le cadre législatif

Comprendre les conséquences psycho-traumatiques des violences faites aux femmes

Avoir des repères pour pouvoir intervenir et

Savoir orienter et accompagner les femmes victimes de violences

Créer une posture adaptée avec la personne concernée

Savoir transmettre à l'équipe

PRE REQUIS

Aucun

LES + DE LA FORMATION

- Un petit groupe (pas plus de 12 participants)
- Des mises en situation concrètes
- Une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations (diverses ressources pédagogiques) proposées par l'intervenant



SANCTION

Attestation de compétences



LE + DE L'IRIS

La possibilité de suivre en complément le module « Les violences faites aux enfants » (tarif dégressif le cas échéant)



COUT

640 € financement OPCO, employeur ou autre organisme
390 € financement personnel

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
Fax : 01.41.11.44.16
secretariat@institut-iris.fr
www.institut-iris.fr



INTERVENANTS

Intervenants spécialisés



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.



POUR ALLER PLUS LOIN

Demander notre catalogue de formation ou visiter notre site internet

www.institut-iris.fr

FORMATION EN INTERENTREPRISES
possibilité d'intra